

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 078/2021

A l'Etablissement WENDIT GMBH ALLEMAGNE

Après avoir reçu les contrats des marchés n° F004/CGPMP/PROGOU/BU/2020 et F005/CGPMP/PROGOU/BU/2020, conclus avec le Gouvernorat du Bas-Uélé, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois millions sept cent trente-deux mille cinq cents (USD 3.732.500) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 06/08/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Jean-Pierre KAPUKU
Directeur Général
A.R.M.P.

Directeur Général